



TOUS DANS L'ACTION

LE 15 MARS 2018

NON à la stigmatisation des retraité-e-s

OUI à des mesures plus équitables !

Les retraité-e-s de l'UNSA réclament un traitement égalitaire avec les actifs, ce qui implique la compensation de la majoration de la CSG de 1,7 point.

L'UNSA Retraités agit :

- Pour le maintien du pouvoir d'achat des retraité-e-s,
- Pour la compensation de la hausse de la CSG,
- Pour la revalorisation immédiate des pensions les plus modestes.



Depuis des années, tous les retraité-e-s perdent du pouvoir d'achat :

- L'accumulation de mesures fiscales,
 - la multiplication des prélèvements
 - et cette dernière augmentation de CSG sans compensation
- sont jugées inadmissibles par les retraité-e-s.**

L'évolution des retraites est actuellement indexée sur l'indice des prix à la consommation. Ce système fait perdre aux retraité-e-s 1% par an de pouvoir d'achat par rapport au salaire moyen de base des actifs.

Or, les retraité-e-s jouent un rôle important, par leur statut de citoyen, leur place de consommateur et par leur investissement. Acteurs du lien social, comme aidants familiaux ou (et) bénévoles associatifs, ils contribuent à la solidarité entre les générations.

Ainsi, ils participent à la croissance et par conséquent, ils –elles- ne peuvent pas en être écarté-e-s.

Solidaires des actifs, les retraité-e-s prennent part sans conteste, aux efforts de solidarité, notamment lorsque l'objectif concerne l'emploi.

L'UNSA Retraités revendique :

- **Le retour à une revalorisation annuelle des pensions,**
- **La revalorisation des pensions les plus modestes,**
- **L'indexation des pensions prenant en compte l'évolution du salaire moyen de base,**
- **La compensation intégrale de la majoration de 1,7 point de la CSG.**

Pour en savoir plus : www.unsa.org

